Schweizerische Vereinigung der Feldtelegrafen-Offiziere und Unteroffiziere

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Übermittler = Transmissions = Transmissioni**

Band (Jahr): **2 (1994)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Protocole de la 62e Assemblée générale du 28.5.1993 à Soleure

1. Ouverture de l'assemblée

C'est accompagné d'une sonnerie de trompettes, que le président central cap Peter Ziehli ouvre, à 10h45, la 62e assemblée générale dans la salle du Conseil Cantonal à Soleure. Il souhaite une cordiale bienvenue aux hôtes, membres d'honneur ainsi qu'aux 169 membres actifs présents, en particulier à ceux qui sont là pour la première fois.

2. Message de salut du lt colonel Marcel Sauteur, Directeur des télécommunications Bienne et cdt gr exploit TT 6

Le cdt du gr exploit TT 6, Monsieur le lt col Marcel Sauteur adresse son message de salut à l'assemblée en trois langues. Il salue tout spécialement son prédécesseur, Monsieur le col Werner Keller, ancien Directeur des télécommunications.
Il y a une année, nous nous trouvions dans un petit village de notre région. Aujourd'hui nous sommes réunis dans la ravissante cité de Soleure, ville des Ambassadeurs. A la dernière assemblée générale, je vous avais parlé de la diversité des régions qui caractérise notre direction. Aujourd'hui vous pouvez le constater vous-même.
Vous avez reçu un petit descriptif de la ville de Soleure mais j'aimerais encore ajouter que Soleure est le central principal du groupe de réseaux 065. Ce groupe de réseaux, avec ceux du 032 et 066 sont gérés depuis Bienne, siège principal de notre direction.
Peu de temps après la dernière assemblée générale, nous nous trouvions devant l'importante votation du 6.12.1992 (avec ou sans l'EEE). Le 6 juin 1993 à nouveau, nous serons appelés à nous prononcer, mais cette fois-ci sur l'avenir de notre armée. On parle trop souvent de cette fameuse " barrière des rösti" comme si il y avait de bons et de mauvais Suisses. Les médias ont de plus en plus d'influence sur l'opinion publique.
Ces deux votations montreront que l'on décide toujours plus selon des critères émotionels et bien des politiciens profitent de cette situation. J'espère que le résultat du prochain week-end montrera que les citoyennes et citoyens suisses savent faire la différence entre l'utopie et la réalité.
Pour terminer, le lt col Sauteur remercie tous les organisateurs pour la préparation et le déroulement de cette assemblée.
Il remercie tout spécialement le président ainsi que les membres du comité central.
Il adresse encore un salut tout spécial en italien à nos collègues tessinois.
Notre président central le remercie pour son message de salut ainsi que pour son soutien au comité central pendant ses 2 années d'activités.

3. Salutations de Monsieur le Dr. Urs Scheidegger, président du conseil de ville de Soleure

Le président du conseil de ville de Soleure prend la parole en louant le lt col Sauteur pour sa présentation de la ville de Soleure. Il poursuit son discours en évoquant, avec humour, quelques anecdotes historiques en les replaçant dans notre contexte actuel, ce qui enthousiasme l'auditoire.
Comme ancien " homme de télécommunication", il se réjouit que notre association ait choisi la ville de soleure pour l'organisation de son assemblée générale.
Il souhaite à l'assemblée beaucoup de succès et un séjour agréable dans la ville des Ambassadeurs. Le président le remercie pour son hospitalité ainsi que pour l'apéritif qui nous est offert.

Monsieur le Dr. Urs Scheidegger

Il lui souhaite, au nom de l'assemblée, beaucoup de chance, de force et de satisfaction dans sa nouvelle fonction comme directeur de l'office fédéral pour les réfugiés; fonction qu'il reprendra le 1.7.1993.

4. Indications

Au contrôle des entrées, 169 ayants droit de vote ont été enregistrés.
Désignation d'un traducteur
Monsieur le cap Daniel Brod, GL Bienne, traduira les points importants. Son engagement est apprécié par les applaudissement des camerades romands.

5. Elections

Election des scrutateurs

Comme scrutateurs, le président propose, pour la partie droite de la salle compris le comité central, l'adj sof R. Schweizer, pour la partie gauche, le cap M.Keller, pour le secteur de droite, le cap G.Stauffer, pour le secteur du milieu (y compris la tribune des spectateurs) le maj U. Schreier et pour le secteur gauche le cap R. Krieg. Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

Election du secrétaire du jour

Comme secrétaire du jour, le cap Ernst Hostettler, GL Bienne, est proposé. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

6. Protocole de la 61e assemblée générale à Douanne

Le protocole de l'assemblée générale 1992, édité par le cap Hostettler Ernst, GL Bienne, a été publié dans le journal PIONIER no 9/92 en allemand et en français dans l'édition no 10/92. Le président renonce à en faire la lecture, la discussion n'est pas demandée.
Le protocole est accepté à l'unanimité avec les remerciements du président.

7. Rapport annuel du président

Le président central donne lecture de son rapport en allemand pour la période de mai 1992 à mai 1993. Le texte fran•çais a été distribué au contrôle des entrées.

8. Propositions

A plusieurs reprises, le CC a été interpelé sur l'art. 3, alinéa a, de nos statuts qui règle les conditions d'admission dans notre association. Une modification de ces conditions entraîne un changement de nos statuts.
Après consultation de nos membres, le CC

Le président salue personellement:

militaires en function:

Div	Fehrlin Hansruedi	chef de la conduite et de l'engagement des trp ADCA
Col EMG	Alioth Hanspeter	remplaçant du chef d'armes des trp trm
Col	Wuhrmann Karl-E	cdt des S tg et tf camp
Col	Wyss Willy	cdt ar
Lt col	Sauteur Marcel	cdt gr exploit TT 6 et directeur des télécommunication de Bienne
Lt col	Fischer Roland	cdt gr exploit TT 14
Lt col	Schgör Franz	cdt gr exploit TT 11
Maj	Bögli Heinz	cdt gr exploit TT 9
Maj	Weber Félix	cdt gr exploit TT 13
Cap	Glutz Hanspeter	cdt gr exploit TT 10
Of spéc	Hänni Heinz	cdt gr exploit TT 7 ainsi que divers cdt de cp exploit ad hoc

Membres d'honneur:

Div	Honegger Ernst	ancien chef d'armes trp trm
Div	Biedermann Josef	ancien chef d'armes trp trm
Col	Locher Fritz	ancien cdt S tg et tf camp
Col	Keller Werner	ancien cdt S tg et tf camp
Maj	Schneiter Theo	ancien cdt gr exploit TT 9
Maj	Meuter Fritz	ancien chef du bureau de l'EM S tg et tf camp

Hôtes d'honneur:

Monsieur	Dr. Scheidegger Urs	Président du conseil de ville de Soleure
Monsieur	Syz Dieter	Président de la Direction générale des PTT
Maj	Beck Erich	EM S tg et tf camp
Maj	Hintermann Felix	EM S tg et tf camp
Lt col	Myyrà Jarmo	Attaché militaire en Suisse (Finlande)

Se sont excusés pour cette assemblée:

Div	Ebert Edwin	chef d'armes des trp trm
Div	Guisolan Antoine	ancien chef d'armes des trp trm

a obtenu le résultat suivant:

6 GL sont pour le maintien de cet article dans sa forme actuelle.

8 GL aimeraient à l'avenir que tous les of et sof du télégraphe et du téléphone de campagne puissent faire partie de notre association.

Le cdmt des S tg et tf camp nous a communiqué qu'avec cette modification environ 1000 sof auraient la possibilité de faire partie de notre association. Avec une telle augmentation, le déroulement de notre assemblée générale, dans sa forme actuelle, serait probablement remis question.
On devrait se demander si, à l'avenir, une assemblée de délégués serait la bonne solution.
Ceci aurait pour conséquence une réorganisation des GL.
Actuellement, l'énoncé de cet article est le suivant:
Peuvent être admis comme membres actifs:
les of et chefs fonctionnaires du S tg et tf camp, ainsi que les sof tg camp.
Proposition du GL de Berne, adj sof P. Krähenbühl.
l'art. 3, alinéa a, devrait s'intituler ainsi:
Peuvent ètre admis come membres actifs:
Les of du S tg et tf camp ainsi que les sof tg camp
Proposition du CC:
Basée sur la consultation des GL, le CC fait la proposition suivante:
L'art. 3, alinéa a, devrait s'intituler ainsi:
Peuvent être admis comme membres actifs:
Les of et sof du S tg et tf camp

Le maj Schneiter du GL de Thoune est d'avis que la modification de cet article demande plus de temps pour trouver une solution correcte. Il propose d'ajourner ce point de l'ordre du jour et de le reprendre dans le cadre d'une prochaine assemblée générale, après nouvelle consultation des GL.
Le cap Huber, GL Sion, appuie la proposition du maj Schneiter.
La proposition du maj Schneiter est appuyée à l'unanimité.Ce point de l'ordre du jour est ajourné et sera débattu lors d'une prochaine assemblée générale.
Approbation des modifications d'autres articles des statuts
Chaque modification des statuts a été brièvement traitée et mise en votation. (Les GL locaux avaient reçu la documentation y relative pour étude).
Votation des propositions du CC:
167 oui, 1 non, 1 abstention.

Règlement pour le tir
Les modifications du règlement pour le tir proposées par l'of spéc Lanthemann Max sont approuvées à l'unanimité.

Règlement pour le CC
Les modifications du règlement pour le CC sont également acceptées à l'unanimité.
Adhésion à l'association de la conférence nationale des associations militaires faîtières.
Le cap Stäheli Albert oriente brièvement l'assemblée:
44 associations regroupant au total 250'000 membres font partie de cette association. Ses buts sont de favoriser et de maintenir une volonté de défence nationale, de participer d'une manière active à la formation des opinions pour tout ce qui concerne les questions de la politique de sécurité ainsi que de favoriser la coopération et le soutien dans toutes les activités hors service.
Le financement de cette nouvelle association se fera par un montant unique d'entrée à raison de Fr. 1.-- par membre de l'association adhérente et par une cotisation annuelle par membre qui n'est pas encore determinée.
Le CC n'a enregistré aucune réaction soit positive soit négative de la part de GL. Le CC a donc interprété cet état de fait comme un consentement à une adhésion.
La proposition du CC d'adhérer à cette association est acceptée à l'unanimente.
Nouvelle revue d'association.
Le cap Stäheli Albert oriente l'assemblée.
Comme vous le savez, notre revue d'association " PIONIER" a, après 65 ans, cessé de paraître à la fin 1992.
La raison n'étant pas seulement la retraite des rédacteurs Heidi et Walter Wiesner. L'AFTT, comme éditeur principal de l'ancien journal "PIONIER", a entre-temps trouvé un nouveau rédacteur.
Notre association aurait le même nombre de pages à disposition (2-3 pages A4) dans les 10 numéros qui paraîtraient chaque

année. Le prix annuel de l'abonnement serait au maximum de Fr. 28.--.
Pour les éditions de septembre à décembre 1993, il nous serait facturé Fr. 9.80. Le montant perçu en trop pour 1993 serait compensé en 1994. Un exemplaire no 0 de cette nouvelle revue qui se nomme "le Transmetteur" a été mis à disposition de chaque GL pour examen.
De son côté, afin avoir une autre alternative, le CC a pris contact avec les éditeurs de deux revues. ("der Schweizer Soldat" en langue allemande et " Notre armée de milice" en langue française). Les conditions d'abonnement et de publication seraient à peu près les mêmes, par contre la gestion des adresses de nos membres devrait se faire séparément en fonction des langues.
Les collègues tessinois devraient malheuresement opter pour l'allemand ou le français.
M. Hossmann demande si, en étant simultanément membre de l'AFTT et de notre association, 2 abonnements devraient êtres payés.
Réponse: naturellement seul 1 abonnement serait à payer.
Le maj R. Gamma explique à propos du "Transmetteur" que le prix max de Fr. 28.- a été calculé sans d'eventuelles recettes produites par des annonces publicitaires ou autres.
La propopsition du CC de poursuivre une collaboration avec l'AFTT pour ce qui est de la revue le "Transmetteur" et de proclamer celle-ci comme nouvelle revue obligatoire de notre association est approuvée par 163 voix contre 5.

9. Finances

Le maj Felix Wälti commente les comptes 1992, l'état de la caisse de tir ainsi que le budget 1993. Le rapport des réviseurs est lu par le maj Kurt Sägesser.
Le décompte annuel de la caisse centrale laisse un excédent de recettes de Fr. 6'026,40 ce qui porte l'avoir en caisse au 1.1.1993 à Fr. 26'576,80.
La caisse de tir s'enrichit de Fr. 1'032,90 ce qui porte son avoir au 1.1.1993 à Fr. 4'694,30.
Les décomptes annuels, le rapport des réviseurs ainsi que le budget sont acceptés à l'unanimité.
Le président remercie le caissier maj Felix Wälti ainsi que les deux réviseurs pour leur excellent travail.

10. Elections et nominations

Election du nouveau président central

Selon l'art. 12 des statuts de l'association, le président central est nommé pour une période de 2 ans.

Le président actuel a été nommé en 1991 à l'assemblée générale à Lucerne, sa pérsonne s'achève donc au 30.6.1993. Il propose à l'assemblée un nouveau président en la personne du cap Hans Niklaus, GL Rapperswil.

Hans Niklaus est né en 1950. Après avoir suivi les écoles primaire et secondaire de Kriens, d'administration et des transports de Lucerne, il opte pour un apprentissage de télégraphiste à bâle.
Il passe ainsi 6 ans à la Dt de Bâle puis 13 ans à la DT de Zürich. Il travaille actuellement depuis 5 ans et demi à la DT de Rapperswil où il conduit la division PEM.

Sa carrière militaire:
1970 ER, 1971 ESO, 1978 EOtg camp. Aujourd'hui, il commande le dét exploit au gr exploit TT de Rapperswil.
Le président central, cap Peter Ziehli recommande le cap Hans Niklaus, il voit en lui un collaborateur loyal de la DT de Rapperswil et est convaincu qu'il saura assuré la conduite de l'association.
Le cap Hans Niklaus est élu à l'unanimité, avec les applaudissements de l'assemblée, comme nouveau président du CC pour la période 1993 - 1995.
Le cap Hans Niklaus accepte son élection; il remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui témoigne et présente brièvement les membres du nouveaux CC.
Il invite les membres à participer à la prochaine assemblée générale 1994 à Rapperswil.

Nomination d'un membre d'honneur

Le CC propose de nommer le div Hansruedi Fehrlin comme membre d'honneur de notre association.
Le div Fehrlin a été chef d'armes des troupes de transmission durant la période 1991- 1992.
Son engagement comme chef d'armes a été certes bref mais très intensiv.
Nous croyons savoir également qu'il a entretenu d'étroits rapports avec les services des télécommunications des PTT ainsi qu'avec le S tg et tf camp.
Il a toujours été très intéressé par les affaires du S tg et tf camp et a toujours trouvé le temps de participer à nos assemblées générales.
Le div Fehrlin est nommé à l'uninamité, avec les applaudissements de la salle, membre d'honneur de notre association.
Le président lui remet l'attestation, le bouquet de fleurs traditionnel ainsi qu'un présent.
Le div Fehrlin le remercie à sa manière et souhaite à l'association et au S tg et tf camp beaucoup de succès de satisfaction.

11. Nomination des vétérans

Selon l'art. 3, alinéa b, des statuts, les camerades qui atteignent leur 60ème année, seront honorés et nommés vétérans lors de l'assemblée générale annuelle. Ayant atteint leur 60ème année, les membres suivants peuvent être donc nommés vétérans:

Of spéc	Bargätzi Renatus
adj sof	Blum Kurt
of spéc	Brunner Hans
of spéc	Bürki Eduard
cap	Dobler Ernst
plt	Haas Werner
plt	Jäggi Manfred
of spéc	Mayer Karl
adj sof	Mosimann Hansruedi
maj	Mury Roland
of spéc	Schläpfer Willi
adj sof	Sommer Willy
cap	Strickler Bernhard

12. Concours décentralisé du tir au pistolet 1992

247 camerades ont pris part au concours décentralisé de 1992. 128 tireurs à 50 m et 119 à 25 m.
L'of spéc Max Lanthemann donne le résultat des différents classements
Le concours individuel à 50m a été remporté avec 98 pts par l'adj sof Rindener Arnold du GL Rapperswil.
Le concours individuel à 25m a été remporté avec 98 pts par le plt Koller Max du GL Winterthour.
Le concours par équipe à 50m a été remporté par le GL de Thoune avec une moyenne de 86,7 pts.
Le concours par équipe à 25 m a été remporté pat le GL de Winterthour avec une moyenne de 92,2 pts.
La meilleure participation a été obtenue par le GL d'Olten avec 93,7 %.
De par ces bons résultats, 39 camerades recevaient une distinction.
A remarquer encore que le maj Notz Armin du GL Thoune est le premier tireur de notre association a avoir remporté tous les prix, c-à-d. 1980 - 1986 6 gobelets, 1989 la channe et 1992 le plateau. Bravo!
Les premiers classés se sont vus remettre un prix par le chef de tir, of spéc Lanthemann Max sous les applaudissements de l'assemblée. Les listes complètes des différents classements ont été remis à chaque président des groupes locaux.

13. Salutations du col Karl- E. Wuhrmann

Tout d'abord j'aimerais vous remercier pour la chaleureuse invitation que vous m'avez faite. Je me réjous d'être aujourd'hui parmi nous la première fois comme cdt du S tg et tf camp.
C'est avec un plaisir tout particulier que je suis venue à Soleure. Ravissante ville au bord de l'Aar qui, en plus de ses curiosités, est toute prédestinée à l'assemblée générale d'une organisation militaire.
Le général prussien C. von Clausewitz définissait la guerre comme n'étant pas un

acte purement politique, mais comme un instrument politique permettant la poursuite des relations entre deux pays,c.-à- d. l'exécution de celles-ci par d'autres moyens.
Surnommée la ville des Ambassadeurs, c.-à- d.la ville de la politique, Soleure est entrée dans l'histoire.
Elle héberge également dans le vieil arsenal cantonal, un musée très impressionnant, retraçant le développement de notre armée; outil pour "une exécution de la politique par d'autres moyens".
Elle symbolise donc l'affirmation de Clausewitz.
Actuellement, nous constatons tous les jours comment une politique des plus barbare est menée "avec d'autres moyens" dans les Balkans.
Ce que personne ne veut croire encore possible, (un génocide en Europe) est bien entrain de se passer à moins de 100 km de notre frontière.
Vu le développement effrayant de cette situation, bien des idéalistes de la paix devraient, au moins en partie, reconnaître qu'un monde totalement en paix doit rester une illusion et que, par conséquent "chaque pays continuera à avoir une armée, prpre ou étrangère".
C'est avec une femme conviction que j'ai repris le cdmt du S tg et tf camp au 1.1.1993 car, dans le cadre " du mal nécessaire qu'est explication par les armes", ce service occupe une place privilégiée.
En effet, pratiquement aucun autre secteur de notre armée ne reflète aussi bien son caractère de milice, "Le citoyen en uniforme" au sens propre du terme, puisque la plupart d'entre nous continuent leurs activités civiles une fois mobilisés.
Même en cas de conflit, il incombe au S tg et tf camp d'établir des liaisons plutôt que de détruire.
Last but not least, aucune autre partie de notre armée ne peut mieux prouver sa capacité de rendement que le S tg et tf camp, car ses objectifs ne sont pas seulement artificiels ou supposés et, de ce fait non conformes à la réalité, mais bien réels dans des situations absolument vraies. Concernant armée 95, quelques points en rapport avec les activités de l'année dernière sont à relever:
Il y a une année, mon prédécesseur Werner Keller vous présentait l'organisation du S tg et tf camp comme elle était planifiée dans le cadre d'armée 95.
Malheuresement, la formation d'une brigade tg et tf camp a été remise en question par le DMF bien que celle-ci était déjà prévue dans "l'image armée 95". Il est quelque peu suspect de voir comment un idéal, porté à la connaissance de nos deux chambres fédérales, peut-être interprété de façon arbitraire.
J'aimerais ici préciser clairement qu'il n'est pas fait allusion à ma propre personne, mais qu'il s'agit bien de définir une forme de formation militaire pour le S tg et tf camp qui corresponde à sa signification comme à sa grandeur, et qui soit comparable avec d'autres troupes. Pour cela, mes collaborateurs et moi-même luttons et lutterons encore; mais il n'est pas certain que nous obtiendrons le succès escompté.
La planification actuelle d'armée 95 ne prévoit plus d'of tg camp dans les EM des divisions. La raison en est que les EM doivent être réduits et se limiter seulement à des chefs de service sans, si possible, d'aides de conduite.
Je présume que les chefs S trm ne seront pas enthousiasmés par cette intention et réagiront en conséquence. Vous voyez que bien des choses ne sont encore pas définitivement réglées.
Enfin, tous les sof techniques, donc également les sof tg, devraient nouvellement revêtir le grade de sergent major.La position d'adj sof pour les porte drapeau et les instructeurs, dans le cadre d'armée 95, n'est pas définitive.
Pour l'instant, il n'y a rien à entreprendre sous réserve que cela reste vraiment maintenu. Nous restons vigilants là-dessus.
Je suis particulièrement satisfait de constater, qu'à côté des incontournables affaires statutaires, une assemblée générale trouve encore le temps de soigner la camaraderie.
En effet, lors de cours, toujours bien remplis, il ne reste que malheuresement peu de temps pour s'occuper de celle-ci.
N'oubliez pas que, sans la camaraderie, le meilleur équipement joint à la meilleure instruction ne suffisent pas à surmonter une situation de conflit armé.
Je me réjouis déjà maintenant de pouvoir encore passer quelques heures avec vous; "en poursouivant cette assemblée générale avec d'autres moyens" dirait Clausewitz.
Je remercie très cordialement le président cap Peter Ziehli et ses collègues pour la conduite du comité central de l'association et pour la parfaite organisation de cette journée.
Je vous souhaite à tous ainsi qu'au nouveau comité de l'association des of et sof tg camp plein succès et satisfaction.

14. Divers

Remerciements

Le président central remercie ses collègues du CC, le S tg et tf camp par l'intermédiaire du col Karl-E.Wuhrmann, le chef de l'EM maj Erich Beck, le maj Félix Hintermann, ainsi que tout le personnel des différents services pour leur soutien.
De même, il exprime ses remerciements à tous les membres du GL de Bienne qui ont participé à cette organisation ainsi qu'aux Tritel-Stompers de la DT de Bienne.

Discussion ouverte

La parole n'est plus demandée.

Hommage à des membres méritants

Selon la tradition, le div Ernst Honegger, ancien chef d'armes, des trp de trm, rend hommage à sa façon à l'adj Peter Krähenbühl du GL de Berne pour ses mérites de président du plus grand groupe local de Suisse.

15. Fin de la partie statutaire de l'assemblée

Le président central, cap Peter Ziehli, remercie tous les participants de leur présence et de leur attention et leur souhaite une deuxième partie agréable dans la "Landhaus" à Soleure.

Fin de la partie statutaire: 12h 51

Soleure, le 28.5.93

Le secrétaire du jour
cap Ernst Hostettler

Le Président central
cap Peter Ziehli

"ES IST ALLES NUR GELIEHEN.."

Es ist alles nur geliehen
hier auf dieser schönen Welt,
es ist alles nur geliehen,
aller Reichtum, alles Geld.
Es ist alles nur geliehen,
jede Stunde voller Glück,
musst du eines Tages gehen,
lässt du alles hier zurück.
Man sieht tausend schöne Dinge,
und man wünscht sich dies und das.
Nur was gut ist und was teuer
macht den Menschen heute Spass.
Jeder will noch mehr besitzen,
zahlt er auch sehr viel dafür,
keinem kann es etwas nützen,
es bleibt alles einmal hier.
Jeder hat nur das Bestreben,
etwas besseres zu sein,
schafft und rafft das ganze Leben,
doch was bringt es Ihm schon ein?
Alle Güter dieser Erde,
die das Schicksal dir verehrt,
sind dir nur auf Zeit gegeben
und auf Dauer gar nichts Wert.
Darum lebt doch euer Leben,
freut euch neu auf jeden Tag,
wer weiss schon auf diesem Globus,
was der Morgen bringen mag?
Freut euch an den kleinen Dingen,
nicht nur an Besitz und Geld....
Es ist alles nur geliehen
hier auf dieser schönen Welt.